



COMMUNE D'AMBLENY



COMPTE RENDU / PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 AVRIL 2022

Date de la convocation : 9 avril 2021

Date d'affichage : 23 avril 2022

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, Vigne Catherine, en séance publique, sous la présidence du maire, Jean-Marie BOUVIER

Présents : Jean-Marc BIONNE, premier adjoint, Caroline AURIBAUT, deuxième adjointe, Aurélie TOUZET, quatrième adjoint, Lisiane DESCAMPS, Sophie LAMARRE, Didier LEFEVRE, Anita LEQUEUX, Florent GAGNARD, Adeline VOIRET, Sylvie PUZYCKI, Dalila PARISOT et Serge TESTART.

Absents excusés : Alain BIGEY pouvoir à Florent GAGNARD.

Conseillers en exercice 14
Conseillers présents 13
Votants 14

Ordre du jour

- Approbation du compte de gestion 2021 ;
- Approbation du compte administratif 2021 ;
- Affectation du résultat ;
- Taux imposition 2022
- Approbation budget primitif 2022 ;
- Questions diverses.

19 h 04, Monsieur le Maire, Jean-Marie BOUVIER ouvre la séance.
Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

Monsieur le Maire propose de nommer **Madame Aurélie TOUZET** secrétaire de séance (article L.2121-15 du CGCT).
* Le conseil municipal accepte sa nomination, à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte rendu de la réunion précédente.
Pas de remarque.
Lecture de l'ordre du jour par Monsieur le Maire. Rappel qu'il autorise deux questions par conseiller pour les questions diverses.

Approbation du compte de gestion 2021

Chaque conseiller est en possession de la page 23 du compte de gestion reçu avec la convocation
Monsieur le Maire donne lecture des résultats d'exécution du budget, du compte de gestion établi par Madame la perceptrice de Château-Thierry à savoir :

	Résultat clôture 2020	Part affectée en investissement	Résultat exercice 2021	Résultat clôture Exercice 2021
Investissement	- 22 373,40 €		- 54 674,71 €	-77 048,11 €
Fonctionnement	600 718,76 €	22 373,40 €	66 330,96 €	644 676,32 €
TOTAUX	578 345,36 €	22 373,40 €	11 656,25 €	567 628,21 €

* le conseil municipal approuve à l'unanimité

Approbation du compte administratif 2021

Chaque conseiller est en possession du tableau détaillé par chapitres du compte administratif reçu avec la convocation

Monsieur le Maire présente le compte administratif. Il est identique par tout point au compte de gestion ci-dessus, en énumérant les montants figurant à chaque chapitre et les totaux. Il informe les conseillers municipaux que la commission Finances a été réunie le mardi 12 avril 2022.

Lisiane DESCAMPS demande le montant de l'autofinancement. Monsieur le Maire l'informe qu'il lui répondra plus tard.

Monsieur le Maire propose Caroline AURIBAUT présidente de séance en tant qu'adjointe aux finances

Caroline AURIBAUT est élue présidente de séance à l'unanimité

Monsieur le Maire sort de la salle au moment du vote

* le conseil municipal approuve à la majorité, 1 abstention, 1 contre.

Monsieur le Maire reprend la présidence

Affectation du résultat

Monsieur le Maire présente l'affectation du résultat.

Chaque conseiller est en possession du projet de délibération reçu avec la convocation

Monsieur le Maire rappelle la délibération pour conclure

Compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé 77 048,11 €

Ligne 002 excédent de résultat de fonctionnement reporté 513 491,32 €

Ligne 001 déficit de résultat d'investissement reporté - 77 048,11 €

* le conseil municipal approuve cette affectation à la majorité, 1 contre.

Taux imposition 2022

Monsieur le Maire énumère les taux de la taxe foncière bâti 42,27 % et de la taxe foncière non bâti 22,46% représentant un produit attendu de 414 073 € avec un coefficient correcteur pour la commune surcompensée de - 97 745 €.

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux en accord avec l'avis de la commission des finances

* le conseil municipal approuve ce rapport à l'unanimité

Approbation du budget primitif 2022

Chaque conseiller dispose d'un tableau du budget primitif par chapitre en section de fonctionnement et par article et opération en section d'investissement reçu avec la convocation.

Monsieur le Maire énumère les sommes par chapitre en section de fonctionnement et en détail pour la section d'investissement.

L'assemblée délibérante autorise le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes : 2%.

Lisiane DESCAMPS pense que la ligne 73 est sous-évaluée.

Jean-Marc BIONNE présente les attributions aux associations.

Didier LEFEVRE pense que chaque conseiller aurait dû avoir accès au budget primitif complet et non par chapitre.

Serge TESTART trouve que le délai entre la commission finances et le conseil est trop court.

* le conseil municipal approuve à la majorité, 1 contre.

Questions diverses

Plusieurs informations sont données par monsieur le Maire ::

- L'USEDA va automatiser l'éclairage public, la commune sera autonome concernant l'allumage de ses candélabres.
- À la suite du contrôle de la salle des associations il a été convenu que celle-ci ne pourra accueillir que 19 personnes.
- Coupure électricité le 21 avril par ENEDIS pour branchement. Les employés ENEDIS ont reculé dans une crosse au Rollet, l'assurance prendra en charge les réparations.
- 21 avril la journée de la déportation sera organisée par la commune de Saint-Bandry.

Caroline AURIBAUT informe qu'une délibération sera à prendre au prochain conseil concernant le changement de mode de financement de la CAF, les aides resteront les mêmes. Cependant la CAF proposera un accompagnement complémentaire qui s'adressera à tout public (accompagnement pour le logement, l'informatique). La délibération devra être faite avant fin 2022, si ce délai n'est pas respecté les aides seront supprimées. Elle ajoute que si la Mairie décide de mettre en place un accueil de loisirs sans hébergement le mercredi, les subventions seront plus importantes.

Lisiane DESCAMPS informe que certains panneaux ne sont pas bien placés et de travers. Elle demande si la plaque commémorative rendant hommage au Lieutenant-Colonel Donald Bennink est installée.

Monsieur Le Maire l'informe que cela sera fait prochainement.

Lisiane DESSCAMPS s'interroge sur le nombre d'employés chargés de l'entretien de la commune.

Monsieur Le Maire l'informe qu'il a embauché un troisième employé pour la période estivale et que leur nombre se porte à 3, comme tous les ans.

Dalila PARISOT informe qu'elle a surpris à plusieurs reprises le cantonnier utiliser le véhicule de la Mairie avec son fils à ses côtés. Elle se questionne sur le fonctionnement de l'assurance en cas d'accident.

Monsieur Le Maire s'engage à ce que le véhicule ne soit plus utilisé de la sorte.

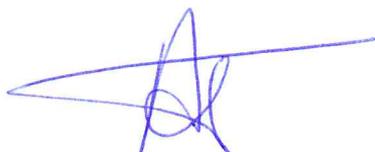
Sophie LAMARRE confirme qu'elle l'a également surpris et que cela se reproduit tous les midis.

Didier LEFEVRE tient à faire savoir que la soirée Disco fut un succès et que le comité d'animation était très bien organisé.

Monsieur Le Maire informe qu'un accident a eu lieu à Pontarcher et qu'un poteau électrique a été arraché.

La séance est levée à 20h23.

La secrétaire de séance
Aurélie TOUZET



Le Président de séance
Jean-Marie BOUVIER



*NB : L'intégralité des délibérations est consultable, sur place, aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.
Ce compte rendu est affiché en mairie et disponible en téléchargement sur le site de la commune : ambleny.fr*